

Aero & Aero up

Retrouver le sourire, l'Aero est de retour

Le classique traditionnel revient dans un look aérien et moderne d'AERO. Le feu arrière intégral incurvé ressemble presque à un sourire, et le design clair et lumineux crée une atmosphère tout aussi agréable à l'intérieur. Des nombreuses possibilités d'implantations offrent un maximum d'espace et des idées d'aménagement séduisantes. L'Aero Up promet encore plus de flexibilité avec son confortable lit de pavillon au-dessus de la dinette

Ambiances intérieures



+ Ambiance Fyn



+ Ambiance Skagen

○



+ Ambiance Visby ○

Mobilier



+ Mobilier Maryland Oak

○ possible en option

Données techniques

Longueur hors-tout	634 - 773 cm
Largeur hors-tout approximative	230 cm
Hauteur hors-tout	261 cm
Hauteur intérieure	198 cm

Les valeurs maximales ne sont en partie pas possibles pour tous les modèles ou seulement grâce à des options.

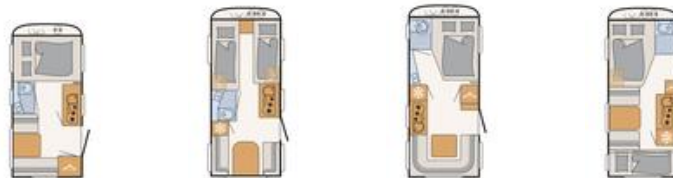
Les plus de la gamme

- + Les équipements bien connus avec des implantations raffinés et très appréciées, répondent aux attentes de chacun.
- + L'hiver arrive : préparez-vous à des températures plus froides avec le pack confort hivernal optionnel.
- + Protection contre les intempéries : toit, face avant et face arrière en polyester résistant
- + Un véritable plaisir pour les yeux : le design extérieur moderne attire tous les regards et le design intérieur saura vous inviter à prendre place.
- + L'Aero Up avec sont lit de pavillon de série (surface de couchage de 200 x 140 cm) au-dessus de la dinette



Aero & Aero up

Données techniques



Aero & Aero up		410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK
Châssis de série		Châssis 1300 kg	Châssis 1360 kg	Châssis 1360 kg	Châssis 1360 kg
Longueur hors-tout	cm	634	683	695	696
Longueur de caisse ~ cm	cm	513	562	575	566
Largeur hors-tout approximative	cm	230	230	230	230
Hauteur hors-tout	cm	261	261	261	261
Longueur sol à sol pour auvent	cm	918	971	980	971
Hauteur intérieure	cm	198	198	198	198
Isolation plancher / parois latérales / toit	mm	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28
Dimensions pneumatiques		185 R14 8PR	185 R14 8PR	185 R14 8PR	185 R14 8PR
Dimensions couchage avant L x l	cm	210 x 135	210 x 85 / 190 x 85 / 210 - 190 x 210 ○	200 x 145 - 110	200 x 145 - 110
Dimensions couchage milieu L x l	cm				190 x 100
Dimensions couchage arrière L x l	cm	190 x 135	210 x 130 - 100	210 x 125	2x 210 x 80 / 2x 210 x 80 ○ / 210 x 70 ○
Nombre de couchages de série / max.		3	3	4	5 / 6 ○
Masse en ordre de marche (+/-5%)*	kg	1110 (1055 jusqu'à 1166)*	1240 (1178 jusqu'à 1302)*	1210 (1150 jusqu'à 1271)*	1210 (1150 jusqu'à 1271)*
Poids défini par le constructeur pour les options*	kg	109	34	53	43
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	1300	1360	1360	1360
Chauffage		S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr.
Réfrigérateur, dont congélateur	l	78 (11)	137 (15)	137 (15)	137 (15)
Réservoir eaux usées	l	23	23	23	23
Capacité totale du réservoir à eau propre/en ordre de marche	l	44 / 15	44 / 15	44 / 15	44 / 15
Nombre de prises 12 V / 230 V / USB		0 / 8 / 1	0 / 9 / 1	0 / 9 / 1	0 / 9 / 1



* INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur réelle indiquée ci-avant. Des écarts allant jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. En ce qui concerne la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés

ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, est aussi réellement disponible pour la charge utile. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la masse minimale de la charge utile par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p.ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule n'a pas le droit d'être dépassée. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales.

Aero & Aero up

Données techniques



Aero & Aero up		490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER
Châssis de série		Châssis 1500 kg	Châssis 1500 kg	Châssis 1500 kg	Châssis 1500 kg
Longueur hors-tout	cm	720	726	731	751
Longueur de caisse ~ cm	cm	595	605	615	635
Largeur hors-tout approximative	cm	230	230	230	230
Hauteur hors-tout	cm	261	261	261	261
Longueur sol à sol pour auvent	cm	1000	1010	1020	1040
Hauteur intérieure	cm	198	198	198	198
Isolation plancher / parois latérales / toit	mm	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28
Dimensions pneumatiques		185 R14 8PR	185 R14 8PR	185 R14 8PR	185 R14 8PR
Dimensions couchage avant L x l	cm	210 x 135	210 x 145	200 x 85 / 190 x 85 / 200 x 195 ○	200 x 85 / 195 x 85 / 200 x 195 ○
Dimensions couchage milieu L x l	cm	200 x 90	190 x 90		
Dimensions couchage arrière L x l	cm	2x 180 x 70 / 2x 180 x 70 ○ / 165 x 65 ○	2x 210 x 80 / 2x 210 x 80 ○ / 210 x 70 ○	210 x 145 - 90	210 x 145 - 125
Nombre de couchages de série / max.		5 / 6 ○	5 / 6 ○	4	4
Masse en ordre de marche (+/-5%)*	kg	1270 (1207 jusqu'à 1334)*	1270 (1207 jusqu'à 1334)*	1300 (1235 jusqu'à 1365)*	1330 (1264 jusqu'à 1397)*
Poids défini par le constructeur pour les options*	kg	121	120	99	67
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	1500	1500	1500	1500
Chauffage		S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○
Réfrigérateur, dont congélateur	l	137 (15)	137 (15)	137 (15)	137 (15)
Réservoir eaux usées	l	23	23	23	23
Capacité totale du réservoir à eau propre/en ordre de marche	l	44 / 15	44 / 15	44 / 15	44 / 15
Nombre de prises 12 V / 230 V / USB		0 / 9 / 1	0 / 9 / 1	0 / 9 / 1	0 / 9 / 1



En ce qui concerne la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur réelle indiquée ci-avant. Des écarts allant jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. En ce qui concerne la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés

ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, est aussi réellement disponible pour la charge utile. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la masse minimale de la charge utile par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p.ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule n'a pas le droit d'être dépassée. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales.

Aero & Aero up

Données techniques



Aero & Aero up		up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
Châssis de série		Châssis 1600 kg	Châssis 1600 kg	Châssis 1600 kg
Longueur hors-tout	cm	680	773	771
Longueur de caisse ~ cm	cm	556	648	648
Largeur hors-tout approximative	cm	230	230	230
Hauteur hors-tout	cm	261	261	261
Longueur sol à sol pour auvent	cm	972	1065	1065
Hauteur intérieure	cm	198	198	198
Isolation plancher / parois latérales / toit	mm	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28	39 / 28 / 28
Dimensions pneumatiques		185 R14 8PR	185 R14 8PR	185 R14 8PR
Dimensions couchage avant L x l	cm	210 x 73 / 213 x 91	2x 205 x 88 / 205 x 208 ○	200 x 74 / 205 x 77 / 177 x 69
Dimensions couchage milieu L x l	cm			
Dimensions couchage arrière L x l	cm	200 x 144 / 213 x 155	200 x 144 / 213 x 155	200 x 144 / 213 x 155
Nombre de couchages de série / max.		4	4	4
Masse en ordre de marche (+/-5%)*	kg	1290 (1226 jusqu'à 1355)*	1405 (1335 jusqu'à 1475)*	1405 (1335 jusqu'à 1475)*
Poids défini par le constructeur pour les options*	kg	114	90	90
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	1500	1600	1600
Chauffage		S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○	S 3004, 3,5 kW Gaz / Combi 6 G/E, 6 kW Gaz - Électr. ○
Réfrigérateur, dont congélateur	l	137 (15)	137 (15)	137 (15)
Réservoir eaux usées	l	23	23	23
Capacité totale du réservoir à eau propre/en ordre de marche	l	44 / 15	41 / 15	44 / 15
Nombre de prises 12 V / 230 V / USB		0 / 5 / 1	0 / 9 / 1	0 / 9 / 1

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication



* INFO
En ce qui concerne la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur réelle indiquée ci-avant. Des écarts allant jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. En ce qui concerne la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés

ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, est aussi réellement disponible pour la charge utile. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la masse minimale de la charge utile par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p.ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule n'a pas le droit d'être dépassée. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales.

Équipements de série

	410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK	490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER	up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
Châssis											
Châssis galvanisé et frein à inertie avec marche arrière automatique	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pneus Premium 185 R14 C 8 PR avec jantes acier (jusqu'à 1.600 kg)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Équipement du châssis											
AAA rattrapage automatique de freinage	—	—	—	—	—	—	—	—	●	●	●
Amortisseurs Octagon	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pneus de qualité supérieure	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Stabilisateur AKS	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vérins renforcés galvanisés	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Équipement extérieur											
Baie ouvrante dans la salle de bain	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Baie à l'arrière	●	●	●	●	—	●	●	●	●	●	●
Baies ouvrantes double-vitrage (gris graphite) avec combiné moustiquaire obturateur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Coffre à gaz pour 2 bouteilles de gaz d'une contenance de 13 kg chacune	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Faces avant et arrière ainsi que le toit en polyester résistant	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Lanterneau 400 x 400 mm	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Lanterneau 400 x 400 mm avec éclairage	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ouverture verticale du coffre à gaz	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Porte monobloc avec baie	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Support pour roue de secours dans le coffre à gaz	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Tôle antidérapante dans le coffre à gaz	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Design extérieur											
Éléments décoratifs pour le pare-chocs arrière	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Éléments décoratifs pour la face avant	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Tôle martelée blanche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Portes de soute											
Porte de soute 1000 x 420 arrière gauche ⁷⁾	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—
Porte de soute 1000 x 420 avant à droite	●	●	●	—	●	●	●	●	—	●	—
Porte de soute 1675 x 885 avant à droite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●
Porte de soute 560 x 1150 avant à droite	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—
Design intérieur											
Ambiance Fyn	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Mobilier Maryland Oak	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ambiance intérieure											
Matelas à 7 zones thermorégulant	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Mobilier											
Dinette transformable en lit	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Lit de pavillon, au dessus de la dinette	—	—	—	—	—	—	—	—	●	●	●
Lits superposés avec 2ème lit relevable (en fonction de l'implantation)	—	—	—	●	●	●	—	—	●	—	●
Lits superposés avec barrière de sécurité et échelle	—	—	—	●	●	●	—	—	●	—	●
Pied de table central télescopique	—	—	●	—	—	—	●	●	●	●	●
Sommier à lattes avec suspension pour un meilleur confort de couchage et relevable pour accéder au rangement sous le lit	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	—
Système AirPlus : pour une circulation d'air optimale, également derrière les placards de pavillon	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Équipement intérieur											
Détecteur de fumée	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Cuisine											
Grand réfrigérateur 137 litres dont 15 litres de congélateur	—	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Grands tiroirs coulissants avec système frein Soft-Close pour une fermeture aisée et silencieuse	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Plaque de cuisson 3 feux avec allumage électrique	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Équipements de série

	410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK	490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER	up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
Réfrigérateur 78 litres dont compartiment congélateur de 11 litres	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Installation cabinet de toilette											
Bac à douche	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Lanterneau avec moustiquaire	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vasque intégrée en matière minérale	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Installation chauffage											
Chauffage au gaz S 3004 avec allumage automatique	●	●	●	—	●	●	●	●	●	●	●
Installation électrique											
Dans la penderie, tableau électrique 230V avec disjoncteur+fusibles pour installation 12 V et transformateur 340 W	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Eclairage d'auvent 12V	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Prise USB pour rail de spot	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Prise extérieure 230V CEE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Spots de lecture	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Éclairage à LED à l'avant et l'arrière du salon	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Équipement électrique 12V partout dans la caravane	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Installation eau											
Pompe à eau électrique	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Réservoir d'eau propre 44 litres	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Réservoir d'eaux usées amovible 22 litres	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Divers											
Dethleffs unité de commande SIU avec affichage de la tension et niveau via l'application Dethleffs	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Packs Aero & Aero up

Packs	Pack Style White (13252)	Pack Style White (13252)
Tôle lisse blanche "Version White"	x	
Jantes aluminium 17" (avec Design Dethleffs)	x	x
Cache-flèche	x	x
Stabilisateurs Big Feet	x	x
Roue jockey avec affichage de la charge	x	x
Tôle lisse blanche "Version White"		x
Poids supp. (kg)*	26	26

Packs	Pack Sécurité (9556)
ATC (Correcteur de trajectoire automatique)	x
Inverseur gaz Duo Control + Crash Sensor / avec chauffage de détenteur "EisEx"	x
Poids supp. (kg)*	4.4

Packs	Pack Autarcie pour chauffage I (10011)	Pack Autarcie pour chauffage II (10012)
Batterie (95 Ah)	x	x
Chargeur de batterie	x	x
Interrupteur central principal 12 v	x	x
Panneau de contrôle	x	x
Système de circulation de l'air avec soufflerie 12 V	x	
Poids supp. (kg)*	31	29

Packs	Pack Confort Hiver (11547)	Pack Confort Hiver (11547)	Pack confort Hiver pour chauffage Combi (13028)
Chauffage air pulsée Combi 6 (gaz + électricité) avec panneau de commande numérique	x	x	
Chauffage électrique au sol (230 V)	x	x	x
Isolation XPS toutes les parois / toit / plancher (selon taille du véhicule)	x		x
Isolation XPS toutes les parois / toit / plancher (selon taille du véhicule)		x	
Poids supp. (kg)*	21	21	6



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Packs	Pack Touring (13251)	Pack Touring (13411)
Chauffe-eau électrique	x	
Moustiquaire de porte	x	x
Booster pour chauffage à air pulsé	x	x
Lanterneau avec éclairage intégré 700 x 500 mm	x	x
Poids supp. (kg)*	15	13

Pack Wellness (douche) (6105)

Raccordement d'eau extérieure

Habillage des parois de douche/Douchette avec flexible/Séparation de douche

Poids supp. (kg)*

5

△ n.c. au moment de la publication



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK	490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER	up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
---------------------	-------------------	------	--------	--------	--------	---------	---------	---------	--------	--------	-----------	-----------	-----------

Châssis

Jantes alu 17" (avec Design Dethleffs)	STP	1	11608	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pneus sur jantes alu 185 R14C LI 102 (jusqu'à 1.600 kg)	—	1	836	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pneus sur jantes alu 195R14C LI106 (1.700 à 1.800 kg)	—	1	838	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Augmentation de la charge utile

Augmentation du PTAC 1360 kg (sans modification de châssis)	—	0	9619	○	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation du PTAC 1400 kg	—	0	359	○	○	○	○	—	—	—	—	—	—
Augmentation du PTAC 1500 kg	—	0	136	○	○	○	○	—	—	—	—	—	—
Augmentation du PTAC 1600 kg	—	0	322	—	—	—	—	—	—	—	○	—	—
Augmentation du PTAC 1700 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI106)	—	36	278	○	—	○	○	—	—	—	—	—	—
Augmentation du PTAC 1700 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI106)	—	8	278	—	—	—	—	○	○	○	○	—	—
Augmentation du PTAC 1700 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI106)	—	7	278	—	—	—	—	—	—	—	○	○	—
Augmentation du PTAC 1700 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI106)	—	6	278	—	—	—	—	—	—	—	—	—	○
Augmentation du PTAC 1700 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI106)	—	35	278	—	○	—	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation du PTAC 1800 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI 106)	—	8	279	—	—	—	—	○	○	○	○	—	—
Augmentation du PTAC 1800 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI 106)	—	6	279	—	—	—	—	—	—	—	—	—	○
Augmentation du PTAC 1800 kg (avec pneus sur jantes acier 195 R14 C LI 106)	—	7	279	—	—	—	—	—	—	—	○	○	—
Augmentation du PTAC 1900 kg (avec pneus sur jantes alu 225/70R15C LI 112)	—	27	394	—	—	—	—	—	—	—	—	○	○
Augmentation du PTAC 2.000 kg (pour simple essieu avec roue sur jante alu 225/70R15C)	—	27	138	—	—	—	—	—	—	—	—	○	○

Équipement du châssis

ATC (Correcteur de trajectoire automatique)	SHP	4	748	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Cache-flèche	STP	2	434	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Enjoliveurs pour jantes 14"	—	0.5	276	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Roue de secours jante acier 185R14 C 8 PR (jusqu'à 1.600 kg)	—	18	831	○	○	○	○	○	○	—	○	○	○
Roue de secours jante acier 195 R14C LI106 (1.700 à 1.800 kg)	—	20.4	833	—	○	○	○	○	○	—	○	○	○
Roue de secours jante alu 185R14CLI102 (jusqu'à 1.600 kg)	—	17	837	○	○	○	○	○	○	—	○	○	○
Roue de secours jante alu 195R14C 8 PR LI106 (1.700 à 1.800 kg)	—	19	839	—	○	○	○	○	○	—	○	○	○
Roue de secours jante alu 215/60R17 C LI 109	—	24.1	11540	○	○	○	○	○	○	—	○	—	—
Roue de secours jante alu 225/70R15 C LI112 (1.900 à 2.000 kg)	—	23.5	1092	—	—	—	—	—	—	—	—	○	○
Roue jockey avec affichage de la charge	STP	2	10063	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Stabilisateurs Big Feet	STP	4	9138	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Équipement extérieur

Baie coulissante en cuisine (changement de la forme de la baie)	—	3	6406	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Baie à l'avant	—	3	982	○	○	○	○	○	○	○	—	○	○
Lanterneau avec éclairage intégré 700 x 500 mm	TP	10	11575	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Moustiquaire de porte	TP	3	360	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK	490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER	up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
---------------------	-------------------	------	--------	--------	--------	---------	---------	---------	--------	--------	-----------	-----------	-----------

Design extérieur														
Tôle lisse blanche "Version White"	STP	17	443	○	○	○	○	—	—	—	—	○	—	—
Tôle lisse blanche "Version White"	STP	17	443	—	—	—	—	○	○	○	○	—	○	○
Portes de soute														
Porte de soute 1000 x 420 avant gauche	—	2	6415	○	○	—	●	○	○	○	○	—	○	—
Porte de soute 1675 x 885 arrière gauche ⁷⁾	—	0	10848	—	—	—	—	○	—	—	—	—	—	—
Porte de soute 560 x 1150 arrière à droite	—	2.5	991	—	—	—	—	○	—	—	—	—	—	—
Porte de soute 750x300 arrière à droite	—	2	6422	—	—	○	—	—	—	—	—	●	●	●
Design intérieur														
Ambiance Skagen	—	0	11522	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Ambiance Visby	—	0	11523	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Ambiance intérieure														
Moquette surjetée	—	7	513	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Mobilier														
Coussin supplémentaire / rallonge de banquette ³⁾	—	0	7750	○	—	—	—	○	○	—	—	—	—	—
Lits jumeaux transformables en un lit double	—	6	685	—	○	—	—	—	—	○	○	—	○	—
Lits superposés avec 3 lits / lit du dessous non repliable / sans portillon	—	21	200	—	—	—	○	○	○	—	—	—	—	—
Table escamotable avec rotation	—	0	8699	○	—	—	—	○	○	—	—	—	—	—
Multimedia														
Prise extérieure multifonctionnelle 12V/220V/TV ⁴⁾	—	1	611	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pré-équipement TV avec support pour écran plat	—	2	678	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Installation chauffage														
Booster pour chauffage à air pulsé	TP	0	142	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Chauffage air pulsée Combi 6 (gaz + électricité) avec panneau de commande numérique	WI-KO	15	9427	○	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○
Chauffage électrique au sol (230 V)	WI-KO	6	387	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Système de circulation de l'air avec soufflerie 12 V	AP	2	177	○	○	○	—	○	○	○	○	○	○	○
Ultra Heat (220v) pour chauffage S 3004	—	2	364	○	○	○	—	○	○	○	○	○	○	○
Climatisation														
Climatisation de toit	—	37	6512	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pré câblage pour la climatisation	—	3.5	172	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Installation électrique														
Éclairage indirect (au dessus des placards de pavillon, éclairage du miroir de salle de bain)	—	1	633	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Installation eau														
Chauffe-eau électrique	TP	2	123	○	○	○	—	○	○	○	○	○	○	○
Habillage des parois de douche/Douchette avec flexible/Séparation de douche	DUP	3	1097	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Raccordement d'eau extérieure	DUP	2	414	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Installation gaz														
Détecteur de gaz	—	0.5	10058	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Équipement en option*

	Inclus dans le pack	Poids supp. (kg)*	Code	410 QS	470 EL	470 FR	470 FSK	490 QSK	500 QSK	510 ER	520 ER	up 460 KR	up 530 ER	up 530 KR
Inverseur gaz Duo Control + Crash Sensor / avec chauffage de détenteur "EisEx"	SHP	0.4	784	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Prise gaz extérieure ⁵⁾	—	1	187	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Packs supplémentaires														
Pack Autarcie pour chauffage I	—	31	10011	○	○	○	—	○	○	○	○	○	○	○
Pack Autarcie pour chauffage II	—	29	10012	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pack Confort Hiver	—	21	11547	○	○	○	—	—	—	—	—	○	—	—
Pack Confort Hiver	—	21	11547	—	—	—	—	○	○	○	○	—	○	○
Pack Style White	—	26	13252	○	○	○	○	—	—	—	—	○	—	—
Pack Style White	—	26	13252	—	—	—	—	○	○	○	○	—	○	○
Pack Sécurité	—	4.4	9556	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pack Touring	—	15	13251	○	○	○	—	○	○	○	○	○	○	○
Pack Touring	—	13	13411	—	—	—	○	—	—	—	—	—	—	—
Pack Wellness (douche)	—	5	6105	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Pack confort Hiver pour chauffage Combi	—	6	13028	—	—	—	○	—	—	—	—	—	—	—

○ Équipement en option — Non disponible ● Équipement de série ◆ Obligatoire △ n.c. au moment de la publication

STP Pack Style SHP Pack Sécurité TP Pack Touring WI-KO Pack Confort Hiver AP Pack Autarcie DUP Pack Wellness



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la masse de la charge utile. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle respectif ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement en option choisi ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus

des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Dethleffs définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

MENTIONS LÉGALES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les caravanes sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons ci-après les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Dethleffs sur notre site constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse en charge maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (p. ex. 2 000 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard. Les positions suivantes sont essentiellement contenues :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montée par l'usine ;
- le réservoir d'eau fraîche rempli à 100 % ou le remplissage en état de marche conformément aux indications du fabricant et une bouteille de gaz en alu remplie à 100 %.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte de ce que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un calcul exemplaire :

- masse en ordre de marche selon les documents de vente : 1 600 kg
- tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 80 kg
- marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 1 520 kg à 1 680 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les données techniques.

Dethleffs déploie de gros efforts pour réduire à un minimum inévitable les fluctuations de poids du point de vue production. Les écarts à l'extrémité supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; ils ne peuvent toutefois pas complètement être techniquement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Dethleffs par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces de l'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (p. ex. store-banne, tôle lisse, chauffage Alde, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. Dans ce sens, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après son transfert au point 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez prendre en compte que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi diverger de la valeur nominale indiquée.

4. Masse de la charge utile et Masse minimale de la charge utile

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (la dite masse de la charge utile), sans que la masse en charge maximale techniquement soit dépassée.

La masse de la charge utile résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2) et de la masse de l'équipement en option de la masse en charge maximale techniquement (voir ci-dessus n° 1). L'ouvrage de réglementation de l'UE prévoit pour les caravanes une masse minimale de la charge utile fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette masse minimale de la charge utile se calcule de la manière suivante :

masse minimale de la charge utile en kg $\geq 10^* (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de places de couchage et « L » = longueur totale de la structure du véhicule (sans timon).

Le nombre maximal de places de couchage correspond aux places de couchage réellement configurées du véhicule individuel. Dans le cas d'une caravane avec 6 places de couchage assignées et une structure de véhicule de 7 m de longueur totale, la masse minimale de la charge utile se calcule comme suit : $10 \text{ kg} * (6 + 7) = 130 \text{ kg}$.

Afin que la masse minimale de la charge utile reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipement en option pouvant être commandée. Dans l'exemple ci-dessus, avec une masse minimale de la charge utile de 130 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec 6 places de couchage assignées et une masse en ordre de marche de 1 750 kg p. ex. devrait s'élever au maximum à 120 kg :

2 000 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 1 750 kg masse en ordre de marche
- 130 kg masse minimale de la charge utile
- = **120 kg masse maximale autorisée pour l'équipement en option**

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de 120 kg dans l'exemple est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la masse minimale de la charge utile de 130 kg soit certes garantie du point de vue calcul sous application de la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante.

Voici également un calcul exemplaire pour un véhicule avec 6 places de couchage, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

2.000 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 1 785 kg masse en ordre de marche réellement pesée (dans l'exemple de 2 % supérieure par rapport à la valeur indiquée de 1 750 kg)
- 120 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
- = **95 kg possibilité de chargement additionnel réelle**
(< masse nominale de la charge utile de 130 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Dethleffs réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement en option pouvant au total être commandé. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la masse minimale de la charge utile, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Dethleffs, soit aussi réellement disponible pour la charge utile.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la masse minimale de la charge utile à la fin de la bande n'est pas garantie. Afin de garantir la masse minimale de la charge utile également dans ces cas, Dethleffs procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons p. ex. surcharger le véhicule ou retirer l'équipement en option.

5. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la possibilité de chargement additionnelle restante

Indépendamment de la masse minimale de la charge utile, vous devriez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre véhicule exemplaire p. ex. avec un équipement en option d'un poids total de 90 kg, il en résulte une masse de la charge utile calculée de 160 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée.

Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure, ce qui est admissible, à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 160 kg à 125 kg.

2.000 kg masse maximale techniquement admissible

- 1 785 kg masse en ordre de marche réellement pesée (dans l'exemple, de 2 % supérieure à la valeur indiquée de 1 750 kg)
- 90 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
- = **125 kg possibilité de chargement additionnel réelle**

Pour avoir la certitude que la masse de charge utile calculée soit réellement donnée, vous devriez donc calculer à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser la caravane chargée avant de prendre la route sur une bascule pour contrôler si la masse maximale techniquement admissible est respectée. Nous recommandons d'autre part de contrôler la charge d'appui réellement disponible du véhicule chargé. Celle-ci ne doit pas être supérieure à la charge d'appui max. du véhicule tracteur. Il doit d'autre part être tenu compte de la masse totale techniquement autorisée de la combinaison de véhicule à l'état chargé, c'est-à-dire la masse maximale de la combinaison de votre véhicule et de votre caravane.